**Direction des Sports et de la Vie Associative**

**Appel à Candidature**

**« A l’Asso Estivale ! »**

1. **Contexte de l’appel à candidature**

**Offrir aux Décinois un accès élargi à diverses activités sportives, culturelles et de loisirs**  
Encourager la découverte de nouvelles pratiques en proposant des initiations accessibles à tous, afin d’enrichir les expériences et de favoriser l’engagement associatif.

**Mettre en valeur les associations locales au sein du centre aquatique**  
Faire du centre aquatique un espace dynamique où les associations locales peuvent se faire connaitre, présenter leurs activités, partager leur expertise, valoriser leur engagement et attirer de nouveaux adhérents, en exploitant pleinement ses infrastructures intérieures et extérieures.

**Faire du centre aquatique un lieu d’échanges et de convivialité**  
Favoriser le lien social et la mixité en créant un environnement propice aux rencontres intergénérationnelles et aux interactions. Encourager les échanges et renforcer la cohésion entre les usagers à travers la mise en place d’animations inclusives et participatives.

1. **Objet de l’appel à candidature**

L’objectif de cet appel à candidature est de recruter différentes associations qui interviendront à tour de rôle, sur la période estivale (juillet-août 2025). Chaque mercredi, de 16h à 18h, une association différente proposera et animera ses propres activités.

Chaque semaine aura un thème différent pour diversifier les activités et valoriser la richesse du tissu associatif local. Voici quelques exemples : (Nous restons à l’écoute de toute suggestion de thèmes)

* Semaine 1 : Sport
* Semaine 2 : Culture
* Semaine 3 : Art
* Semaine 4 : Musique

Les interventions pourront prendre la forme de :

* Découverte
* Initiation
* Animation interactive

1. **Mise en œuvre**

* **Dates** : Du 7 juillet au 31 août 2024
* **Lieu** : Espaces extérieurs du Centre Aquatique Camille Muffat (à proximité de la buvette extérieure). En cas d’intempéries, des espaces intérieurs pourront être mis à disposition.
* **Temps de présence**: 16h à 18h, comprenant :   
  - L’installation   
  - Le temps d’accueil

- L’animation, 1 heure effective minimum

- La désinstallation

* **Accompagnement**: Les associations bénéficieront du soutien des agents polyvalents pour :   
  - L’accueil et l’installation du matériel   
  - La désinstallation en fin de séance
* **Gestion du public**  
   Les animations seront accessibles sans coût supplémentaire, incluses dans le prix d’entrée à la piscine. Si nécessaire, une liste de présence pourra être mise en place, en fonction des activités proposées.

1. **Conditions d’éligibilité**

Les structures éligibles à l’appel à candidature sont les associations (loi 1901), déclarées au service Vie Associative de Décines-Charpieu et ayant une activité en lien avec l’un des axes du projet.

1. **Financement, valorisation**

Les associations sélectionnées bénéficieront :

* D’une mise en avant sur les supports de communication et réseaux sociaux de la Ville
* D’un soutien logistique (accueil, installation)
* D’une visibilité auprès du public fréquentant le Centre Aquatique et du public ciblé par la communication.

1. **Modalités et délais de candidature**

Le dossier est à envoyer par mail à la Direction des Sports et de la Vie Associativeà l’adresse suivante : [tressy.martino@gmail.com](mailto:tressy.martino@gmail.com) ou [a.barnier@mairie-decines.fr](mailto:a.barnier@mairie-decines.fr) ou [a.yeremian@mairie-decines.fr](mailto:a.yeremian@mairie-decines.fr)

* **Date limite de dépôt des candidatures** : 16 mai 2025
* **Sélection des candidatures** : Une commission composée des agents de la Direction des Sports et de la Vie Associative examinera les candidatures et choisira les associations sélectionnées selon des critères prédéfinis.
* **Retour aux associations** : Notification des attributions première semaine de juin 2025.

1. **Constitution du dossier de candidature**

Le dossier de candidature doit comprendre impérativement les documents suivants :

* La fiche de candidature (cf. pièce jointe) complétée et signée par les parties concernées.
* Un descriptif détaillé de l’animation
* Les besoins matériels
* Les besoins logistiques
* Attestation d’assurance

Direction Sport et Vie Associative

Décines-Charpieu